

Les Lacs de Corse

Descriptif

Une escapade au centre de l'île de Beauté, à travers les lacs et les sommets de Corse, à la rencontre des terres occupées par les bergers et leurs troupeaux. Nous empruntons une partie du mythique GR20, nous chevauchons sur des chemins très escarpés dans les sublimes paysages typiques de l'île de Beauté. Les jours 4 à 7 sont en autonomie, chaque cavalier transporte ses effets personnels dans les sacoches de selle. Dans cette partie montagneuse de la randonnée, certains passages rocailloux ou pentus nécessitent de mettre pied à terre.

Les chevaux sont des chevaux corses et des chevaux de randonnée près du sang (quarter horses, barbes...). La gastronomie est corse, donc excellente. Les hébergements sont en gîtes (dortoirs collectifs) et en mobil-homes. Durant l'été, haute-saison touristique, certains gîtes sont souvent complets, les hébergements sont alors en tentes.

Le transport pour la Corse n'est pas compris dans le tarif. En revanche, les transferts A/R entre l'aéroport de Bastia et le départ de la randonnée sont inclus.



Programme

Jour 1 : accueil à l'aéroport de Bastia à 18h. Transfert au centre équestre dans la région de Corte (1h de trajet). Installation dans les mobil homes. Apéritif de bienvenue, présentation de la randonnée, dîner et nuit.

Jour 2 : transfert des chevaux et des cavaliers vers le départ de la randonnée. Chevauchée au bord du lac de Calacuccia (800 m), pour remonter sur les rives du Golu. Au cœur du pays des bergers, dans ce bassin entouré des hauts sommets de Corse, la vallée du Niolu nous livre ses contours magnifiques. Nous rejoignons le centre équestre du Niolu pour passer une soirée sous les pins laricciu, les pins endémiques de Corse.



Jour 3 : après avoir préparé nos chevaux, nous reprenons notre traversée des forêts, dans l'écrin des montagnes, sur pistes et chemins forestiers. Le soir nous profitons des installations de la station de ski, gîte et restaurant pour cette deuxième étape.

Jour 4 : nous confions les affaires superflues au véhicule d'assistance et emplissons les sacs de selle de nos effets personnels pour les quatre prochains jours. Après avoir quitté le col de Vergio nous abordons la montagne. Une fois passé le col de Saint-Pierre (1400 m) nous découvrons le magnifique lac de Nino (1800 m), avec ses troupeaux en liberté. Nous continuons l'après-midi sur le GR20 pour rejoindre les bergers de Vaccaghia.

Jour 5 : nous continuons sur les chemins de randonnée pour une étape vers le lac de Creno (1300 m), magnifique plan d'eau entouré de grands pins, où fleurissent de jolis nénuphars colorés. Le retour l'après-midi permet aux plus courageux d'aller découvrir le lac de Gorja (1800 m), accessible uniquement à pied : 20 mn de marche en terrain très pentu mais le magnifique lac en vaut la peine ! Le soir nous retrouvons la bergerie de Vaccaghia.

Jour 6 : nous quittons ce lieu magique pour suivre le petit ruisseau du Tavignano, c'est en suivant cette vallée aride que nous arrivons dans la forêt du Melo où les grands pins se dressent majestueusement. A quelques pas de la rivière nous rejoignons le col de l'Arinella (1600 m) surplombant les forêts du Niolu jusqu'à la bergerie de Conia pour partager un bon repas (nuit sous tente).

Jour 7 : départ de la bergerie, nous profiterons des derniers moments au cœur de la montagne corse pour entamer notre descente à travers la forêt de Forca et nous rejoignons Bocca Ominanda pour la fin de notre périple. Les véhicules nous acheminent vers le centre équestre.

Jour 8 : après le petit-déjeuner, transfert pour l'aéroport de Bastia ou continuation du séjour en Corse.



Départ	Retour	Prix hors vols
21.06.2026	27.06.2026	1 440 €
5.07.2026	11.07.2026	1 440 €
19.07.2026	25.07.2026	1 440 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Baroud

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante dans les magnifiques montagnes corses, nombreux passages rocheux nécessitant de mettre pied à terre. Du jour 4 au jour 7, dans un secteur inaccessible aux véhicules, nous randonnons en autonomie avec nos effets personnels dans les sacoches de selle. Nuits en gîtes de montagnes, couchages en dortoirs collectifs, parfois en tentes en été.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, culotte d'équitation, boots (ou chaussures de marche légères) et mini-chaps, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, imperméable efficace, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, lampe frontale, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Corte, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : juin 14-22°, juillet 17-25°, août 17-25°, septembre 15-23°. En été la montagne corse peut connaître des épisodes orageux très consistants !

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, tous les hébergements, tous les repas, les transferts A/R depuis et vers l'aéroport de Bastia.

Le prix ne comprend pas : le transport vers la Corse, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 3 cavaliers, pour un maximum de 11.

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 85 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Mutuaide Assistance dont la prime est de 4% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

